

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE L' AISNE
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L' ENVIRONNEMENT**

L'arrêté préfectoral n°IC/2018/015 du 20 janvier 2018 autorise les modifications de l'entrepôt de stockage exploité par la société KUEHNE+NAGEL sur le territoire des communes de VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN et VENIZEL.

Une copie de cet arrêté est communicable sur demande écrite adressée à la Direction départementale des territoires – Service environnement – Unité ICPE – 50 boulevard de Lyon – 02011 LAON cedex.

13 FEV. 2018

Laon, le

Pour le Directeur départemental des territoires et par délégation,
Le Responsable de l'Unité



Thomas BOSSUYT